



## COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

### PROCÈS-VERBAL

103<sup>e</sup> séance tenue le mercredi 20 juillet 2016 à 17 h 30

Maison du Citoyen, salle des comités, 2<sup>e</sup> étage

25 rue Laurier

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Myriam Nadeau, présidente – Conseillère – District de Pointe-Gatineau (n° 11)

Cédric Tessier, membre – Conseiller – District de Limbour (n° 9)

Sébastien Demers, secteur privé

Sophie Lamothe, membre citoyen

##### Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

##### Personnes-ressources

Paul Drouin, agent de développement des communautés

Charles Hoffman, chargé de projets à l'habitation

David Leclerc, responsable de la Section de l'habitation

Réjean Martineau, chef de division, design et urbain et revitalisation

Gaétan Rodrigue, chargé de projets à l'habitation

#### ABSENCES :

##### Membres

Jean Lessard, membre – Conseiller – District de la Rivière-Blanche (n° 16)

Gaétan Beaudoin, secteur privé

Mario Courchesne, secteur paragouvernemental

Xavier Daneau-Ferland, membre citoyen

Raphaël Déry, secteur communautaire

Mario Gauthier, secteur paragouvernemental

Stéphanie Rajotte, secteur communautaire

##### Personne-ressource

Catherine Marchand, directrice déléguée

---

#### 1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la séance à 17 h 35.

#### DISTRIBUTION :

Aux membres de la CPH, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

---

PRÉSIDENTE

---

SECRÉTAIRE

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016
4. Signature du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016
5. Suivi du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016
6. Approbation du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016
7. Signature du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016
8. Suivi du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016
9. Date de la prochaine assemblée
10. Période de questions des citoyennes et citoyens
11. Structure du programme Achat/Rénovation – présentation des principaux paramètres pertinents
12. Prévoir une participation municipale dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, volet 1 – Projet de logements abordables et communautaires - Projet des Frênes – 80- 90-100, rue Nancy-Elliott, Village urbain Les Golfs
13. Sujets divers :
14. Levée de la séance

**3. Approbation du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016**

Le procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016 est approuvé.

**4. Signature du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016**

Le procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016 est signé par la présidente

**5. Suivi du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016**

Aucun commentaire n'a été formulé.

**6. Approbation du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016**

On dépose une copie révisée du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016. Cette copie révisée du procès-verbal est approuvée.

**7. Signature du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016**

Le procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016 est signé par la présidente

**8. Suivi du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> séance tenue le 6 juillet 2016**

Aucun commentaire n'a été formulé.

**9. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance facultative aura lieu le 7 septembre 2016.

**10. Période de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune personne ne s'est présentée à la période publique de questions.

**11. Structure du programme Achat/Rénovation – Présentation des principaux paramètres pertinents**

On rappelle brièvement les grandes lignes du programme « Achat/Rénovation » et on invite les membres à formuler leurs commentaires et suggestions sur les paramètres de ce programme :

Territoire – Secteur :

- Revoir, au niveau de l'argumentaire, les raisons du choix de l'Île de Hull.

Bâtiments admissibles :

- Voir à ce que les bâtiments mixtes (commerce avec logement) soient admissibles au programme;
- Vérifier l'opportunité d'imposer une limite maximale sur la valeur d'une propriété pour être admissible au programme.

Demandeurs admissibles :

- Examiner la possibilité qu'un premier acheteur puisse-être une personne qui a déjà acheté une propriété il y a plus de 10 ans, mais qui au moment de sa demande est un locataire;
- Préciser qu'un demandeur admissible doit s'engager à habiter sa nouvelle propriété au minimum trois ans suivant la réception de la subvention du programme Achat/Rénovation;
- Questionner l'âge de l'enfant;
- Examiner la possibilité d'ouvrir le programme aux couples propriétaires sans enfant.

Subvention maximale :

- Examiner la possibilité d'ajouter un incitatif financier après 3 ou 5 ans, par exemple remboursement du droit de mutation.

Aide à la rénovation résidentielle :

- On constate que les sommes dédiées aux subventions pour les rénovations seront plus élevées que les sommes dédiées aux subventions pour l'achat des propriétés.

Autres questions, commentaires et suggestions :

- Porter une attention afin d'éviter une lourdeur administrative du programme;
- Être plus nuancé sur le calcul des retombées financières pour la Ville de ce programme;
- Revoir la manière d'affecter le solde résiduel de 200 000 \$ (en le maintenant pour le programme actuel);
- La volonté du conseil municipal d'offrir un programme Achat/Rénovation;
- Le niveau d'effort effectué par la Ville pour améliorer la qualité du milieu de vie et augmenter l'offre de commerces de proximité sur l'île de Hull;
- Les deux secteurs d'application du programme Achat/Rénovation;
- Le projet « Habiter mon quartier »;
- On se questionne sur l'obligation de rénover;
- Les prochaines étapes de mise en œuvre du programme;
- Inscrire le dossier au conseil municipal du mois d'octobre 2016.

Départ de M. Charles Hoffman.

**12. Prévoir une participation municipale dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, volet 1 – Projet de logements abordables et communautaires - Projet des Frênes – 80- 90-100, rue Nancy-Elliott, Village urbain Les Golfs – District électoral de Deschênes – Richard M. Bégin**

On rappelle qu'il avait été demandé lors de la dernière séance de la CPH que ce sujet soit discuté à huis clos.

Le huis clos est levé.

**R-CPH-2016-07-20 / 8**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission permanente sur l'habitation (CPH) a le mandat de sélectionner les projets de logements abordables et communautaires et de recommander, au conseil municipal, l'aide financière attribuée à chacun de ceux-ci;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Habitations des Rivières de l'Outaouais (HRO), avec l'aide du Groupe de Ressources Techniques (GRT), a soumis un projet de construction neuve sur le site du 80-90-100, rue Nancy-Elliott;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet a été soumis comme projet en volet 1, sous la formule « Construction neuve » du programme AccèsLogis Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Habitations des Rivières de l'Outaouais (HRO) a déposé un projet dans le cadre d'un appel de propositions et selon les objectifs de la Ville de Gatineau établis dans le Guide du fonds de gestion pour les logements abordables et communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau, à titre de ville mandataire, a comme rôle de s'assurer de sélectionner des projets qui rencontreront les standards définis par la Société d'habitation du Québec, dans le cadre du programme AccèsLogis;

**QUE** la Commission permanente sur l'habitation recommande au conseil de prévoir, pour le projet de logements abordables et communautaire Projet des Frênes, réalisé en volet 1, situé au 80-90-100, rue Nancy-Elliott :

- une aide financière équivalente au financement de la contribution du milieu de 15 %,
- une contribution d'un montant correspondant à 10 % du coût du supplément au loyer pour les locataires admissibles au Programme de supplément au loyer.

#### **RECOMMANDÉ**

#### **13. Sujets divers :**

##### **a) Visite à Gatineau le 23 août 2016 de l'adjoint parlementaire du MAMOT, M. Norbert Morin, au sujet d'une réflexion sur une nouvelle approche en habitation**

La présidente rappelle qu'une tournée des régions du Québec sera effectuée par l'adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin.

La présidente souligne que cette tournée, qui passera par Gatineau le 23 août 2016, vise à consulter les intervenants sur la réforme entourant le programme AccèsLogis Québec. À ce sujet, la présidente signale que la Table de concertation en logement abordera cette question lors de leur rencontre prévue le 22 août 2016.

#### **14. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 30.